

<http://www.comitecyclisme54.fr/spip.php?article142>

Quand plusieurs Fédérations s'unissent pour la...

- Infos Comité
-



Date de mise en ligne : lundi 29 mars 2021

Copyright © Comité départemental de cyclisme de Meurthe et Moselle - Tous
droits réservés

LETTRE A LA MINISTRE DES SPORTS :

Quand 4 Fédérations s'unissent dans la volonté de relancer la compétition amateur et surtout en urgence les épreuves dans les catégories jeunes .

#FFC #passionvelo #athletisme #natation #triathlon

ATHLÈ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Madame Roxane MARACINEANU
Ministre Déléguée en charge des Sports
Ministère chargé des Sports
95 avenue de France
75450 PARIS cedex 13

Paris, le 9 mars 2021

Madame la Ministre,

Au nom des fédérations françaises d'athlétisme, de cyclisme, de natation et de triathlon, je souhaite porter à votre connaissance certaines de nos réflexions.

Tout au long de la saison hivernale, nos quatre fédérations ont parfaitement respecté les mesures prises par l'État pour faire face à la pandémie et, seuls, les sportifs professionnels et ceux inscrits sur les listes SHN de haut niveau (SHN-H) ont pu participer à quelques compétitions, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. Mais avons d'ailleurs pu constater que les protocoles sanitaires adaptés par les commissions médicales de nos fédérations étaient très proches les uns des autres.

A partir de mois d'avril, le fait nouveau est que les compétitions se déroulent en plein air, avec des sportifs pratiquant un sport individuel et donc sans contact.

Par ailleurs, nous avons constaté que des jeunes (U18, U20, U23), très prometteurs, n'ont pu entrer dans les listes SHN, faute de compétitions en nombre suffisant en 2020.

Depuis cet automne, tous ces espoirs du sport français, dont certains pouvaient participer aux JO de 2024, attendent l'autorisation de montrer leurs qualités et leurs progrès.

L'annonce de Président de la République d'un possible allègement, concernant avril, de certaines mesures, les a, pour le moment, convaincus de continuer à maintenir une pratique sportive appropriée à leur niveau et à leurs ambitions.

C'est pourquoi, nous demandons de ne plus réserver aux seuls listes SHN la possibilité de participer, toujours dans le respect des protocoles sanitaires, à des compétitions de plein air sans contact, mais d'alléger également cette possibilité à tous les sportifs mentionnés ci-dessus, avant de retrouver des compétitions ouvertes à l'ensemble des licenciés.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
95 Avenue France de France - 75450 Paris cedex 13
Coord. Régionales
Tel. 01 22 33 70 00 - Fax. 01 47 28 44 88

Cette ouverture permettrait de sauver la saison estivale, de fidéliser nos licenciés, et aussi d'éviter à nos fédérations, à nos ligues, comités départementaux et aux clubs, de faire face à de très nombreuses demandes de remboursement de cotisations. De telles demandes mettraient en péril le modèle économique de toutes ces structures, déjà lourdement touchées par une baisse importante du nombre de leurs licenciés, et, par voie de conséquence, la pérennité de nos fédérations et cela à l'heure des jeux olympiques et paralympiques.

Mais vous remercions, Madame la Ministre, de prendre en considération les suggestions de nos quatre fédérations, et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments distingués.

André GIRAUD
Président
FF Athlétisme

Michel CALLOT
Président
FF Cyclisme

Gilles SEZONALE
Président
FF Natation

Cécile GOSSE
Présidente
FF Triathlon